

Approches des sciences humaines

Oral

Épreuve commune

Le jury a été globalement satisfait de la façon dont les consignes et préconisations énoncées dans les précédents rapports ont été prises en compte par les candidats. Cette année, nous avons eu affaire à beaucoup moins de prestations radicalement éloignées des extraits proposés au commentaire. L'attention accrue portée aux textes constitue un progrès important, l'objectif étant bien d'apprécier la capacité des candidats à éclairer l'intérêt d'un passage de l'œuvre et à engager une réflexion ou une discussion pertinente à partir de celui-ci. Néanmoins, quelques points importants méritent d'être soulignés. Nous les abordons dans le présent rapport, mais nous renvoyons également au rapport 2018 qui avait explicité plusieurs aspects de l'épreuve.

Commentaire

Le principal problème repéré cette année tient au fait qu'un temps précieux a été consacré par nombre de candidats à la description des étapes de l'extrait, puis à sa paraphrase, au détriment du commentaire approfondi, d'observations critiques et de l'ouverture. Contrairement à l'an passé, une part notable des candidats a donc mal géré son temps. Trop d'exposés n'ont pas été finis, trop d'ouvertures personnelles bâclées. Assez souvent, les dix minutes de la présentation se sont achevées sans qu'aucune ouverture n'ait été proposée – ou alors en quelques secondes... – et sans, pour autant, que le commentaire n'ait été véritablement satisfaisant, ce qui a pénalisé doublement les candidats. Nous rappelons dans les précédents rapports que le temps consacré au commentaire proprement dit devait être pleinement exploité. Cela signifie qu'il convient de ne pas différer le moment d'entrer dans l'explication de l'extrait en multipliant les considérations préalables. Bien sûr, après l'introduction, une présentation ou paraphrase rapide des différents moments argumentatifs du texte est bel et bien nécessaire, mais elle ne vaut pas pour elle-même ni ne doit constituer le cœur du « commentaire » : cette paraphrase éclairée doit avant tout servir de tremplin pour expliquer les arguments principaux du texte, les choix méthodologiques opérés par l'auteur, ses tactiques d'écriture, les effets de voix, et éventuellement, si le candidat a les connaissances pour le faire, la manière dont cet auteur ou cette auteure se situe sur une scène polémique. Les meilleures prestations parviennent fort bien à résumer le propos de l'essayiste tout en commentant de manière approfondie sa démarche. Les très bons exposés sont ceux qui ont réussi à allier une bonne gestion du temps (équilibre entre commentaire, environ sept minutes, et ouverture, environ trois minutes), une très bonne connaissance des enjeux de l'œuvre, ainsi qu'un intérêt réel pour les questions contemporaines en sciences humaines et sociales.

Quand ce format n'a pas été respecté, on a assisté à des commentaires superficiels laissant complètement de côté la construction argumentative du texte, alors que le repérage des articulations et des tensions dans la démonstration est fondamental pour entrer dans l'intimité de la pensée de l'auteur-e et de l'extrait. Cette forme d'exposé a été courante cette année, contrairement aux années précédentes. Nous avons régulièrement eu affaire à une courte accroche, un assez long résumé du texte, l'identification de mouvements ou d'étapes dans le texte, puis un commentaire « hors-sol » vaguement appuyé sur deux ou trois idées repérées dans l'extrait, et pour finir peu ou pas d'ouverture (voir *infra*). Il convient de viser un commentaire beaucoup plus intégré, qui ne juxtapose pas paraphrase d'un côté, commentaire abstrait de l'autre. Une autre pratique fréquemment observée a consisté à développer trop longuement l'annonce du plan du texte, laquelle redoublait du même coup l'analyse cursive qui suivait. Outre les effets de répétition inutile ainsi engendrés, cette méthode d'exposition consommait elle aussi un temps précieux au détriment du commentaire proprement dit et de l'ouverture. Il convient de rappeler que c'est d'abord la manière dont les idées sont articulées entre elles qui importe, plus que le « plan du texte » en soi : ce dernier n'est intéressant que parce qu'il permet de dégager non une juxtaposition thématique, mais une architecture argumentative.

Pour se donner des appuis, les candidats gagneraient à mieux prendre en compte les stratégies rhétoriques des auteurs (structure argumentative ; choix des comparaisons et métaphores ; utilisation de l'italique ; utilisation des notes de bas de page). Certains auteurs s'y prêtent tout particulièrement. Ainsi de Lefebvre, chez qui l'utilisation de métaphores, d'italiques, de répétitions, etc. participe d'une économie de la démonstration très particulière qui s'avère, selon les extraits, didactique ou au contraire allusive, programmatique souvent. De même, il est important de définir, dans la mesure du possible, les termes employés par l'auteur-e (structuralisme, féminisme, ville-œuvre...). La précision terminologique est d'une grande importance ; c'est aussi dans ce travail de définition que l'on perçoit mieux la connaissance précise d'une œuvre. Il convient par exemple de distinguer soigneusement chez Loraux la norme sociale invoquée de

la réalité sociale elle-même ; de ne pas amalgamer objets, signes et symboles chez Clastres ; de ne pas évoquer les « anthropologues du XVI^e siècle » comme l'a fait un candidat alors que Clastres oppose justement les témoins du XVI^e à certains anthropologues du XX^e siècle ; de préciser ce qu'il faut entendre par « créole », notion trop souvent assimilée à celle de « métissage » dans les commentaires sur les extraits de *L'imaginaire national*. D'une manière générale, définir les mots clés d'un texte, même rapidement, est de bonne méthode : il est difficile de parler de « polyandrie », de « système de prohibition » ou de « tabou », sans expliquer de quoi il s'agit. Le vocabulaire de l'extrait doit donc être analysé, à l'image des termes d'implosion-explosion, de banlieurisation, de rurbanisation chez Lefebvre.

Ce travail de définition n'implique pas qu'il faille faire preuve d'une érudition particulière : il importe, dans un exposé de ce genre, de bien expliquer ce dont on parle, et de poser simplement les définitions des termes importants : qu'il s'agisse de mots génériques qui ne font pas forcément l'objet d'une analyse explicite au sein de l'œuvre (par exemple, des termes comme « philosophie » ou « histoire », s'ils se trouvent au centre du passage) ou d'autres qui, au contraire, constituent un objet d'étude particulier (comme les sciences « parcellaires » chez Lefebvre). Un même terme peut renvoyer à une signification générale et à une compréhension particulière : c'est le cas du « surréalisme » chez Sontag, qui correspond à un courant majeur de la littérature et de l'art du XX^e siècle, mais qui fait dans son œuvre l'objet d'une analyse originale. La définition des termes importants a pu conduire à d'excellentes prestations : à propos d'un texte de Duchet, un candidat a su, avec une grande simplicité et une grande précision, éclairer la complexité de l'anthropologie voltairienne, simplement à partir de l'extrait, en définissant efficacement les termes les plus difficiles, ce qui lui a permis d'apprécier aussi bien l'originalité de Voltaire que la méthode suivie par Duchet. Les candidats ne doivent d'ailleurs pas hésiter à souligner les difficultés de compréhension, les ambiguïtés du texte, d'une notion, de l'argumentation... Le jury a apprécié que certains candidats s'y confrontent au lieu de noyer les difficultés sous diverses formes d'esquive. Cela a surtout été vrai avec les extraits des œuvres de Sontag et Loraux.

Nous notons par ailleurs cette année encore la difficulté de certains candidats à commenter le ton des extraits ainsi que la construction et l'efficacité des argumentaires. Cet aspect fait partie intégrante du commentaire. Souligner par exemple que certains passages chez Sontag fonctionnent selon une argumentation en spirale, répétitive et parfois contradictoire, ne remet pas en question la validité du commentaire : au contraire, il y a là matière à pénétrer en profondeur dans sa démonstration.

Le jury souhaite rappeler la nécessité de replacer le texte dans son contexte immédiat et plus large. Il ne faut pas hésiter à indiquer et vérifier ce qui précède et suit, autrement dit la place de l'argumentaire dans l'économie générale de l'ouvrage, si l'extrait s'y prête évidemment. Les extraits choisis le sont pour leur capacité à représenter des propositions fortes de l'ouvrage, et à ce titre l'un des enjeux de cette épreuve est de tester la capacité des candidats à s'en saisir. Une composante du commentaire consiste en effet à naviguer dans l'œuvre pour faire mieux ressortir les enjeux du passage et la place spécifique ou emblématique de celui-ci. Commenter Sontag n'est pas toujours évident dans la mesure où les candidats doivent souvent se confronter à une argumentation assez labile ainsi qu'à plusieurs références implicites : il convient dès lors de se donner des appuis solides, notamment en se montrant attentif aux articulations de sa pensée, en identifiant le mieux possible les artistes qu'elle mentionne et rapproche, en explicitant ce qui fonde telle ou telle comparaison (notamment en ce qui concerne le dialogue entre les arts), en interrogeant les faits de style qui participent de la construction de l'autorité de son discours. Souvent, les candidats passent d'un exemple à un autre sans interroger le sens de ce glissement : il faut se demander pourquoi, dans tel passage, Sontag décide de rapprocher plusieurs artistes qui ont tous été photographes de guerre, ou bien quelles sont les motivations possibles d'un rapprochement entre un événement historique, l'analyse d'une photographie ou d'un film, et la citation d'un texte littéraire. Le jury n'attend pas de « bonnes réponses » mais il souhaite que les candidats soient sensibles à des associations qui n'ont rien d'évident et qui doivent être conçues comme des moteurs de réflexion et d'échange. Ainsi, les meilleures prestations montraient une bonne connaissance de l'ensemble des six essais réunis dans *Sur la photographie*, voyageaient aisément entre eux et étaient en mesure de montrer en quoi Sontag réévaluait son propos d'un texte à l'autre, revenant par exemple, dans « Évangiles photographiques », avec plus de nuances et de complexité sur l'idée d'agression ou de prédation par la photographie, qu'elle amenait dans le premier essai de manière assez lapidaire et provocante.

Il en allait de même concernant Lefebvre : le jury s'est félicité de commentaires installant un dialogue fécond entre le passage commenté et le reste de l'œuvre, par exemple lorsque les candidats évoluaient avec aisance entre la terminologie de l'auteur dans le passage commenté et son rayonnement à travers l'œuvre. Dans les ouvrages de Loraux ou de Duchet, un grand nombre de passages ne peuvent se comprendre qu'à la lumière de ce qui les précède. Le commentaire de l'œuvre de Duchet exige en effet beaucoup d'attention si l'on veut non seulement dégager l'argumentation de chaque passage, mais aussi identifier l'origine de telle ou telle affirmation. L'auteur rend en effet compte de très nombreuses théories et de la réfutation de ces théories par d'autres : il s'agit de ne pas les confondre avec sa propre pensée. Les perceptions et descriptions diverses et parfois outrées d'un même personnage (Las Casas par exemple) sont également susceptibles de donner lieu à des développements contrastés dans lesquels il faut prendre garde à ne pas se perdre. Il convient par ailleurs de reconnaître et de définir les concepts qu'elle emprunte aux auteurs dont elle reprend les théories (la

perfectibilité chez Rousseau, par exemple). Certains candidats ont parfaitement réussi cet exercice difficile. L'évocation par Nicole Loraux de tel ou tel paradoxe demande à être explicitée en se fondant sur ce que l'auteure dit elle-même au préalable. De même, le parallèle qu'elle dresse entre Lysistrata et Lysimachè se fonde d'abord sur un rapprochement de la signification des noms, explicitée à plusieurs pages d'intervalle. Par ailleurs, les deux versions du mythe d'autochtonie évoquées sont ancrées dans deux espaces différents de la cité athénienne, mais ne supposent pas d'évolution temporelle entre elles, comme le montre bien la lecture attentive du chapitre. Enfin, le jury a eu l'occasion de le rappeler à plusieurs reprises ces dernières années, il peut être utile de se référer au lexique fourni par l'auteure, ainsi qu'aux illustrations rassemblées par elle, comme l'ont très bien fait quelques candidats.

Faisons d'ores et déjà une précision afin de prévenir une mauvaise interprétation des remarques qui viennent d'être faites : c'est bien l'extrait qu'il faut commenter, pas ce qui le précède ou le suit dans l'œuvre ; il ne s'agit donc pas de substituer à l'analyse de l'extrait une analyse générale du livre ; mais la connaissance intime de l'œuvre dans sa globalité permet de mieux comprendre et saisir le passage soumis au candidat et doit donc être mobilisée dès que nécessaire.

Une bonne connaissance de l'œuvre permet par ailleurs d'éviter des approximations regrettables, comme celle consistant à confondre les « hautes cultures » et les « sociétés de la forêt » dans le chapitre sur la démographie indienne de *La Société contre l'Etat*, alors qu'il existe entre elles une différence structurante que Clastres évoque. En ce qui concerne Anderson, une bonne connaissance de l'ouvrage permettait de pallier un éventuel déficit de savoirs en matière d'histoire des nationalismes. Anderson évoque quantité d'exemples au fil de son livre, qui doivent permettre d'éviter les contresens ou les propos trop généraux et, plus encore, de souligner la vision chrono-historique large du développement des nationalismes qui lui est si particulière. Le jury voudrait souligner par ailleurs que des connaissances géographiques vraiment minimales, sinon même rudimentaires, s'avèrent fondamentales pour saisir certaines démonstrations de l'auteur. La consultation des ouvrages mis à disposition des candidats en salle de préparation peut d'ailleurs leur permettre d'éviter un certain nombre d'erreurs. Ainsi, le jury a fini par comprendre que le contresens fait par une candidate au sujet de l'efficacité de la carte et du logo d'héritage colonial dans la formation du nationalisme indonésien tenait à son incapacité à situer géographiquement la Nouvelle-Guinée occidentale. La Nouvelle-Guinée n'est pas une petite île anonyme au milieu des plus de 13 000 îles qui composent l'archipel indonésien, elle est une île très vaste, partagée entre deux pays, et dont la position – en tout cas la partie occidentale, indonésienne –, importe pour comprendre l'argumentation d'Anderson.

Lorsque les candidats préparent cette épreuve, ils doivent se montrer attentifs aux notions récurrentes ou cruciales dans la démonstration de l'auteur. Ainsi, une fois repéré son importance dans la pensée de Sontag sur la photographie, la notion d'aura que W. Benjamin expose dans un essai important et qui sous-tend certaines analyses de Sontag mériterait d'être investie de manière non seulement à pouvoir l'expliciter dans l'échange, mais aussi à être en mesure d'élaborer à partir d'elle afin d'enrichir le commentaire et ouvrir des pistes de réflexion.

Quelques connaissances concernant le contexte de pensée dans lequel l'œuvre a été rédigée sont toujours bienvenues, en particulier pour donner de la matière au commentaire ou à la mise en perspective critique. Il peut s'avérer très fructueux d'essayer de contextualiser les œuvres en les inscrivant dans le débat intellectuel de l'époque ou dans les conditions socio-économiques qui prévalaient alors. Par exemple il est utile de pouvoir situer le discours de Lefebvre dans une pensée marxiste plus large ou dans le contexte, politique, social, urbain et intellectuel dans lequel *Le droit à la ville* a été écrit et publié, la préface de l'ouvrage donnant quelques informations à ce sujet. De la même manière, le positionnement de Clastres pouvait être mis en évidence plus qu'il ne l'a été. Ainsi, son ancrage anarchiste a souvent été ignoré alors qu'il peut donner lieu à un commentaire intéressant sur la double signification anthropologique et politique de l'idée de « société contre l'Etat ». De même, si, comme l'année dernière, on a pu vérifier la relativement bonne connaissance par les candidats des principaux mythes mobilisés par Nicole Loraux, on pouvait espérer que les courants critiques avec lesquels elle débat, notamment dans l'introduction, soient mieux connus ou du moins mieux repérés, puisque l'auteure elle-même les mentionne. Trop souvent, il a été question, sans nuance, de la critique que l'helléniste adresse « aux historiens férus de réel », alors qu'elle prend le soin de distinguer plusieurs approches historiennes avec lesquelles elle prend ses distances. De même, les « lecteurs de mythes » peuvent certes être les anthropologues structuralistes, mais Loraux cherche aussi à se positionner contre d'autres types de lecture, plus ésotériques, notamment contre ceux qui, postulant l'existence d'un « imaginaire souverain » seraient tentés d'isoler « des *mythoi* purs », émancipés des formes littéraires et des discours situés qui les recueillent. Si nous n'attendons évidemment pas des candidats qu'ils maîtrisent tout l'appareil bibliographique de chaque ouvrage, il est conseillé de repérer les références les plus couramment utilisées – ainsi, par exemple, de la référence fréquente d'Anderson à Hobsbawm – parce qu'elles dessinent le paysage conceptuel dans lequel l'auteur-e prend position. Autre exemple : certains candidats ont manifesté quelque difficulté à saisir les enjeux du chapitre sur la démographie dans *La société contre l'Etat*, parce qu'ils ont porté une attention insuffisante non seulement à la façon dont Clastres relit les chiffres avancés par les voyageurs et

missionnaires du XVI^e siècle mais aussi aux marqueurs par lesquels se repère son positionnement critique par rapport à ses prédécesseurs. Soulignons au passage, puisque cela concerne aussi ce chapitre sur la démographie indienne, l'étonnement du jury quand un candidat a entendu démontrer que l'extrait qui lui était proposé développait « une rigueur scientifique implacable » tout en affirmant que l'auteur faisait « œuvre de polémiste ». Ces deux caractérisations paraissant contradictoires, nous attendions que le candidat détaille l'intérêt qu'il y avait à mettre en évidence la façon dont Clastres réussit à faire l'une et l'autre choses à la fois.

Précisons deux choses à ce stade. Les exemples que l'on vient de donner importent pour les candidats qui passeront l'épreuve en 2020 même si certains sont relatifs à des œuvres qui ne seront plus au programme : en effet, au-delà de telle ou telle œuvre, c'est une démarche de commentaire, une méthode d'explication, que nous souhaitons souligner, et celles-ci valent de manière générale. D'autre part, le jury souhaite une nouvelle fois prévenir tout malentendu. Les éléments qui viennent d'être évoqués pourraient donner à croire que nous attendons des candidats qu'ils possèdent une culture encyclopédique. Ce n'est pas le cas : l'épreuve d'Approches des sciences humaines n'est pas une épreuve de culture générale déguisée. La plupart du temps, les éléments de commentaire extérieurs à l'extrait proposé sont à puiser dans l'ouvrage lui-même. Bien évidemment, dès que possible et si cela s'avère pertinent, les connaissances générales accumulées par les candidats au fil de leur formation ou au cours de leur préparation de l'épreuve pourront être mises au service du commentaire et de l'ouverture. C'est dire, une nouvelle fois et comme chaque année, que la connaissance intime de l'œuvre est un élément déterminant de la réussite de l'épreuve.

Ouverture

Le jury s'est étonné que l'ouverture ait été beaucoup plus souvent escamotée cette année que l'année dernière. Peut-être est-ce l'effet d'une mauvaise compréhension ou d'une interprétation trop mécanique du rapport de 2018, et notamment de l'insistance avec laquelle nous avons rappelé nos attentes concernant la partie commentaire. Celle-ci semble du coup avoir parfois mobilisé toute l'attention au point d'occuper quasiment l'intégralité des dix minutes allouées pour la prestation du candidat ou de la candidate. Dans un nombre non négligeable d'oraux, l'ouverture a tout simplement été considérée comme un moment facultatif de l'exercice, ce qui est tout sauf le cas, et a conduit à amoindrir la qualité générale de l'oral. Il en a résulté que, les dix minutes étant écoulées, trop de candidats ont été interrompus par les examinateurs alors qu'ils venaient à peine d'amorcer leur ouverture. Certains n'ont même pas pu l'entamer. Il faut donc absolument veiller à faire en sorte que l'ouverture n'intervienne ni trop tôt ni trop tard. La gestion du temps, là encore, est primordiale.

En outre, l'ouverture doit être mieux construite. Nous invitons, rapport après rapport, à bannir les ouvertures toutes faites qui prennent comme point de départ l'œuvre dans son ensemble. L'ouverture doit, dans la mesure du possible, prendre appui sur des points particuliers de l'extrait : on attend une dynamique de pensée qui parte d'une singularité concrète pour monter en généralité par comparaison et confrontation.

Les candidats se contentent trop souvent d'évoquer une situation sociale tirée de l'actualité, ou un exemple purement ornemental, ou encore une fiction présentant une forme de ressemblance avec la situation décrite dans l'extrait. Par exemple, sur Lefebvre, l'actualité des gilets jaunes occupant les ronds-points et donnant à des « cabanes » improvisées un air de fête a pu être présentée de manière assez irénique par un candidat comme une actualisation de « l'urbain » que l'auteur appelle de ses vœux. Même si l'on comprend aisément ce qui a pu motiver le rapprochement, et dans une certaine mesure la justesse de celui-ci, on aurait aimé que des nuances soient clairement pointées. D'une manière générale, une bonne ouverture n'est jamais seulement illustrative du passage à commenter : elle doit montrer la capacité du candidat ou de la candidate à problématiser à partir d'un exemple. Ainsi, sur Lefebvre encore, une candidate qui avait commenté la critique de la logique déshumanisante des centres commerciaux, a proposé en ouverture de confronter le pessimisme implacable de cette vision à une lecture du récit d'Annie Ernaux, *Regarde les lumières mon amour*, qui montre comment ce « non-lieu » qu'est *a priori* le centre commercial peut être réinvesti, malgré tout, par des histoires singulières – notamment des histoires d'amour – et comment ce symbole de l'aliénation sociale et économique devient paradoxalement, dans ce récit, l'espace d'un « habiter ». Ainsi, sur un sujet bien circonscrit, les bonnes ouvertures cherchent souvent à réintroduire du débat, à montrer d'autres perspectives que celle de l'auteur, ce qui n'implique pas nécessairement que l'on conteste soi-même la thèse de l'auteur concerné.

A contrario, les commentaires sur *Les Enfants d'Athéna* ont assez fréquemment donné lieu à des ouvertures faibles plaquant une vulgate très généraliste sur la différence entre sexe et genre. Loraux a souvent été associée aux théorisations du *gender*, qu'elle a certes pu nourrir après-coup par son œuvre, mais dont elle ne se réclame pas et dont la réception en France est postérieure au moment de la rédaction de l'essai. Bien sûr, choisir une ouverture vers des questionnements contemporains est tout à fait possible et même bienvenu. Attention là encore à doser et à ne pas les plaquer de manière artificielle sur les enjeux de l'extrait. Ainsi, lorsqu'un candidat a comparé le « panier » des femmes Guayaki tel qu'analysé par Pierre Clastres au « sac à main » que les jeunes filles recevraient pour aller au lycée, ne notant finalement aucune différence entre les

deux contextes, le jury s'est étonné d'un discours aussi mal maîtrisé sur les questions de genre, pourtant centrales aujourd'hui en sciences humaines et sociales. Si les assignations masculine et féminine de l'arc et du panier dans les sociétés Guayaki sont fondamentales et sont l'objet d'une analyse poussée dans *La Société contre l'Etat*, et si les questions de genre sont désormais centrales dans les sciences humaines, on ne saurait en conclure, sans autre forme de procès, à des invariants traversant toutes les sociétés au-delà de leurs différences.

On rappelle enfin que si le jury n'est pas hostile à ce que l'ouverture dresse des liens entre plusieurs œuvres au programme, encore faut-il que ces liens soient fondés, problématisés et développés au-delà du simple parallélisme, à l'image de la comparaison de Loraux avec Clastres sur le travail du mythe ou sur la division des sexes, intéressante en son principe, mais rarement étayée et approfondie.

L'entretien avec le jury

Il est important de souligner, comme nous le faisons chaque année, que les questions ont pour objectif de corriger favorablement l'évaluation de la première partie de l'épreuve : ce que le jury attend, c'est que le candidat puisse engager une discussion, en précisant ou en approfondissant certains points, parfois en reconnaissant qu'il a fait fausse route ou ne s'est pas suffisamment penché sur telle ou telle dimension de l'extrait, parfois tout simplement, si tel ou tel aspect n'a pas été compris, en revenant au texte pour formuler d'autres hypothèses. En tout état de cause, il ne s'agit pas de reprendre ce qui a déjà été dit dans l'exposé, mais bien de mobiliser toute son attention pour chercher à aller plus loin ou dans une autre direction. Certains candidats ont parfaitement su tirer profit des tentatives d'aiguillage du jury, et se sont montrés capables de recomposer un raisonnement à partir de la redéfinition de certains termes : de telles prestations ont pu obtenir une très bonne note, voire une excellente note, alors même que le commentaire initial comportait des incertitudes ou des zones d'ombres. D'autres, en revanche, ont peiné – ou se sont refusés – à prendre en compte les remarques du jury, alors même que celles-ci ont pour but de les amener à infléchir, prolonger ou corriger leurs réflexions précédentes.

Les questions posées aux candidats sont généralement graduées, allant de la demande de précision jusqu'à l'invitation à des rapprochements plus théoriques, en passant par la vérification des connaissances sur l'ensemble de l'œuvre. On attend d'abord des candidats qu'ils répondent de manière précise à des questions précises. Plusieurs se sentent obligés de diluer une réponse déjà approximative, semblant croire qu'il vaut mieux parler de thèmes apparentés au sujet plutôt que du sujet lui-même. La clarté et la précision importent tout particulièrement dans ces premières questions. Il ne faut pas hésiter à revenir au texte, à relire la phrase sur laquelle le jury demande de s'arrêter, à dire, par honnêteté intellectuelle qu'on hésite entre telle ou telle interprétation en précisant pourquoi. Une relecture précise d'un passage de l'extrait permet souvent d'éviter des contre-sens ou des erreurs d'interprétation. Précisons par ailleurs qu'il ne faut pas s'interdire de demander au jury de reformuler sa question si celle-ci n'est pas comprise. Nous avons constaté à maintes reprises que certains candidats préféreraient tenter une réponse hasardeuse plutôt que s'assurer au préalable de leur bonne interprétation de l'enjeu. C'est un effet du stress que l'on peut comprendre, mais qui est contre-productif. *A contrario*, un candidat, qui a par ailleurs livré une prestation excellente sur un extrait de Sontag, s'est autorisé, après quelques secondes de réflexion, à dire qu'il n'avait pas compris la question ; le jury l'a alors brièvement reformulée et le candidat a dès lors parfaitement répondu.

Une dernière remarque de forme. Certains candidats, certes rares, sont à peine audibles par le jury. Sans forcer sa voix, il est souhaitable que le candidat pense son épreuve comme un dialogue avec les membres du jury. Cela suppose donc d'être clairement entendu, et de croiser leur regard pendant l'exposé. A l'inverse, quelques candidats (très peu là encore) adoptent une attitude conquérante voire pédante, marquée par un ton arrogant et des remarques déplacées. Le candidat n'a pas à dire au jury sur quels points il souhaiterait revenir lors de l'entretien, pas plus qu'il ne doit se laisser aller à une quelconque fanfaronnade sur sa prestation. Nous rappelons que nous attendons des candidats qu'ils optent pour une attitude constructive, modeste, ouverte au dialogue, sachant faire preuve d'autocritique tout en pouvant défendre un argumentaire. De manière générale, les meilleurs candidats se montrent ouverts à la discussion, capables de justifier leurs choix, réactifs sans être hâtifs quand il s'agit d'intégrer une correction à leur commentaire.